

Conseil d'école du 8 novembre 2022
RPI Gimeaux - Yssac la Tourette

Présents : M. Fradier Alain, maire d'Yssac la Tourette
M. Guillot Sébastien, maire de Gimeaux
Mme Da-Luz Émilie, présidente du SIRPYG
M. Rollin Jean-Marc, DDEN
Mme Granet Séverine, adjointe Gimeaux
M. Fournet-Fayard Arnaud, adjoint Yssac la Tourette
Mme Belhache Vanessa, Mme Blot Magali, Mme Vendanges Aline, déléguées de parents d'élèves
Mme Bonnac Sylvie, déléguée suppléante
Mme Bernard Marie, Mme Douvizey Pascale, M. Martin Guy, enseignants
Excusée : Mme Houmadi Sophie, animatrice Communauté de communes « Combrailles Sioule et Morge »

Bilan de la rentrée

49 élèves sont inscrits au sein du RPI, répartis ainsi : **maternelle 18** (8PS 5MS 5GS)
CP CE1 CE2 15 (6CP 5CE1 4CE2)
CE2 CM 16 (4CE2 4CM1 8CM2)

Mme Bernard remplace Mme Hébrard.

Mme Mélanie Buret, AESH, intervient 8h par semaine dans la classe de CP.

Mme Meynard intervient pour l'anglais dans la classe de CE CM.

Mme Sophie Houmadi est animatrice référente pour le périscolaire, les TAP et la pause méridienne pour les 2 écoles.

Elle est entourée de plusieurs animateurs ou intervenants.

Périscolaire matin : lundi et jeudi, Sophie et Théo Pottiez
mardi, Théo et Audrey Onzon
mercredi, Sophie
vendredi, Sophie et Alexis Mallet

À partir de 7h45/8h, les enfants de maternelle et d'élémentaire sont dans 2 salles différentes.

Périscolaire soir : Sophie

Bus scolaire : Antoine Pinheiro accompagne les enfants le matin et Pascale Redon le soir.

Pause méridienne Yssac : Corinne Goncalves (service) et Pascale Redon

Pause méridienne Gimeaux : Sophie Houmadi, Amandine Chève et Séverine Guérard (service).

TAP Yssac : lundi, Sophie et Séverine, activités manuelles
mardi, Sophie(PS) et Florence Triboulet (MS et GS), animation musicale
jeudi, Sophie (PS) et Gaëlle Cannard (MS et GS), yoga relaxation

TAP Gimeaux : lundi, Sophie, Amandine et Manon Estier, intervenante en danse et chorégraphie
mardi, Sophie, Amandine et Marion Raynaud
jeudi, Sophie, Amandine et Manon Bigay, sport

Périscolaire du mercredi midi : Sophie jusqu'à 12h45 puis départ en bus pour l'accueil de loisirs de Davayat
Attention aux inscriptions, les enfants inscrits à l'accueil de loisirs n'ont pas besoin d'être inscrits sur le périscolaire de midi.

Protocole sanitaire

Respect des mesures d'aération et de lavage des mains.

Application des règles en population générale.

Subventions aux écoles

Subventions annuelles des mairies : 30€ par enfant pour les fournitures scolaires
27,50€ par enfant versés aux coopératives scolaires
1500€ pour les sorties scolaires répartis par classe au prorata du nombre d'élèves.

La Communauté de Communes « Combrailles, Sioule et Morge » peut aussi subventionner certaines sorties ou proposer le transport gratuit vers certaines structures inter communales.

M. Guillot demande s'il serait possible que les comptes des coopératives scolaires soient présentés en conseil d'école.

Ce sera chose faite lors du prochain conseil d'école puis chaque année lors du 1^{er} conseil d'école.

Sorties scolaires

École maternelle :

- Le 27 septembre, journée au lac d'Aubusson d'Auvergne avec animation sur le thème de l'eau. Budget : 350 € de bus, 180 € d'animation, financés par la coopérative scolaire (subvention voyage scolaire de juin). Une subvention de 90€ est versée par la communauté de communes.
- Le 10 octobre, vote pour choisir l'album « Ouvrez ouvrez les livres aux bébés » 2023, organisé à l'école par la médiathèque de Combronde. Merci à Laurette.
- sortie à La Passerelle prévue le 13 janvier pour un spectacle.

École de Gimeaux :

- « Ecole et cinéma » 3 séances sont programmées.
- classe de découverte prévue en mai, 4 jours à Saint Priest de Gimel en Corrèze sur le thème des nouvelles énergies et de l'éco habitat. L'amicale laïque participera au financement. Une réunion d'information aura lieu.

Piscine

Les élèves de CP, CE1 et CE2 de l'école de Gimeaux iront à la piscine les jeudis, de 10h à 10h45, de janvier à avril 2023. Ces séances sont financées par la communauté de communes « Combrailles, Sioule et Morge » et se dérouleront à la piscine de Saint Georges de Mons. Mme Boyère et Mme Constant accompagneront les enfants.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur des écoles de Gimeaux et Yssac est semblable au règlement départemental des écoles. Il est adopté à l'unanimité et consultable auprès des directeurs.

PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité prévoit le confinement des enfants en cas d'intrusion ou d'accidents dus aux risques majeurs recensés dans chaque commune.

Il prévoit également l'évacuation en cas d'incendie. Des exercices ont été organisés dans les deux écoles.

En cas d'alerte, les parents ne doivent ni téléphoner, ni venir chercher leurs enfants à l'école.

Travaux dans les écoles

Suite à la détection de la présence de radon dans les classes de l'école de Gimeaux, des extracteurs d'air ont été installés (un dans chaque classe) pour un montant de 7000€.

De nouvelles mesures seront effectuées pour juger de l'efficacité.

Des détecteurs de CO2 ont également été installés.

Un arbre a été coupé et les autres vont être taillés.

Questions diverses

Économies d'énergie : La température est réglée à 20° de 6h à 17h puis à 15° pour les classes de Gimeaux, 20° également pour la classe maternelle d'Yssac.

L'aération des classes de Gimeaux sera réduite tout en respectant les mesures en vigueur.

Le parc de jeux, à Gimeaux, est un espace sans tabac et ce serait souhaitable que cette règle soit respectée par tous.

adresse mail permettant de joindre les délégués de parents d'élèves :

deleg.rpi.yssacgimeaux@gmail.com

les directeurs

Pascale Douvizy

Guy Martin

